



# SYNDICAT DES PORTES DU HAUT DOUBS



## EXTRAIT du registre des Délibérations du Comité syndical

Séance du 4 Avril 2016

L'an deux mille seize, le quatre avril,

Le Conseil de Communauté de Communes du Pays de Pierrefontaine-Vercel s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Albert GROSPERRIN, délégué et Maire de Vercel

64 PRESENTS :Angélique Détouillon, Joël Barrand, Patrice Barrand, Daniel Cassard , Brigitte Taillard, Anne Cassard,Christelle Vivot remplace Sylvie Morel Galmard , Alain Gaiffe remplace Jean-Claude Joly, C Guyon remplace Michel Morel, Jean Bouveresse, Jean-Marie Roussel, Agnès Aubert, Jean-Claude Bulle, Claude Henriet, Hervé Bouhelier, Thérèse Gury, Alain Petit, Béatrice Trouillot, Catherine Donzelot Tetaz, Denis Donzé, Pierre Magnin-Feysot, Philippe André, Christine Gaiffe, Gérard Arnoux remplace Michel Devillers, Régis Bouchard, Maurice Grosset , Claude Brisebard, Claude Roussel, Geneviève Colin, Marie-Pierre Cuenot, Thierry Vernier, Elisabeth Cartier, Guy Parola, Marie-Jeanne Dromard , Stéphanie Paen, François Cucherousset, Audrey Prieur, Dominique Girardin, Bruno Simon remplace Charline Cassard, Gérard Limat, Nadia Pouret, Noël Perrot, Jacques Angeli,Annie Ponçot , Martine Collette ,Christian Parrenin , Gérard Faivre, Patricia Lime, Sylvie Le Hir, David Vivot, Albert Groperrin, Daniel Fleury, Pascale Droz, Jean-Louis Truche, Paul Ruchet , Christian Bertin, Raymond Bassignot, Jean-Pierre Peugeot, Alexandre Cointet, Pierre-Antoine Ballot, Didier Cachod , Isabelle Nicod, Thierry Defontaine, Jean-Marie Tarby .

5 EXCUSES : Daniel Brunelles , Anthony Cuenot , Colette Lombard , Pierre François Bernard, Valérie Viennet .

16 ABSENTS : Sandrine Corne, Sandra Ledron ,Pierre Guillet , Rosiane Devillers , Michaël Billerey , Jean-Marie Voitot , Jean Paris , Christophe Belpoix , Nathalie Saccomani, Amandine Faivre, Michaël Gaudumet, Denis Gannard, Véronique Mercier, Guy Proudhon, Nicole Viennet, Pascal Girardet .

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil de communauté, Mme Thérèse GURY ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

## OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents (64 présents, 21 absents, 64 votes pour), a voté comme suit le budget primitif 2016 :

### BUDGET PRINCIPAL :

|                                |             |
|--------------------------------|-------------|
| - Dépenses de fonctionnement : | 47 176.00 € |
| - Recettes de fonctionnement : | 55 876.91 € |
| - Dépenses d'investissement :  | 0.00 €      |
| - Recettes d'investissement :  | 0.00 €      |

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Le Président certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la CCPPV le 5 avril 2016

que la convocation du Conseil avait été faite 25 mars 2016 et que le nombre des membres en exercice est de 85

Exécution des articles L2121-10, L2121-17, L2121-25 du Code Général des collectivités territoriales.

Le Président,  
Albert GROSERRIN

Syndicat des Portes  
du Haut-Doubs  
LE PRÉSIDENT  
ALBERT GROSERRIN

